

Devoir de mémoire : ne jamais oublier

Comme chaque année, nous avons rendu hommage aux aviateurs dont l'avion s'est écrasé sur notre territoire, au lieu-dit « le Bois du Roy ». Cette cérémonie se déroule habituellement à la stèle, mais en raison de la sécheresse et du risque d'incendie, elle a eu lieu cette année au monument aux morts, où une plaque évoque également ce drame.



Hommage aux aviateurs, au monument aux morts

Ces moments de recueillement nous rappellent que le devoir de mémoire est l'affaire de tous. Se souvenir, c'est honorer celles et ceux que l'histoire a frappés et transmettre cette mémoire aux plus jeunes. Elle ne vit que si nous la faisons vivre ensemble : la présence des habitants, et notamment des familles et des enfants, à ces cérémonies est donc essentielle. Je remercie toutes celles et tous ceux qui étaient présents, et je vous invite à nous rejoindre lors des prochaines commémorations, afin que ces drames ne tombent jamais dans l'oubli.

Préparer aujourd'hui notre village de demain

Si nous devons répondre aux événements lorsqu'ils surviennent, une autre part essentielle de notre travail consiste à anticiper. Nous avons ainsi mis ces derniers mois à profit pour poursuivre plusieurs réflexions importantes sur le visage de Thorey-en-Plaine dans les prochaines années.

Elles concernent tout d'abord notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous étudions actuellement la procédure la plus adaptée : modification ou révision. Ce document est déterminant, car il conditionne une grande part du devenir de notre commune : habitat, équipements, espaces publics, activités ou encore préservation de notre environnement. Il nous appartient donc de définir avec soin les orientations que nous souhaitons donner à notre village.

Dans le même esprit, nous menons une réflexion approfondie sur nos équipements municipaux. L'une des pistes étudiées est la construction d'une nouvelle salle polyvalente, plus moderne et mieux adaptée aux besoins actuels et futurs de la commune.

Ce projet permettrait de donner une seconde vie à la salle actuelle, qui pourrait être restructurée en un véritable pôle culturel et associatif, réunissant notamment la médiathèque, l'école de musique ainsi que des espaces mutualisés destinés à nos associations. Il s'agirait d'améliorer les conditions d'accueil de toutes ces activités, de favoriser les usages partagés, mais aussi de libérer définitivement les différents locaux qu'elles occupent aujourd'hui de manière dispersée et qui ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous nous penchons enfin sur certains espaces privés susceptibles de se libérer dans le village. Ils peuvent représen-

ter de réelles opportunités pour la commune, et il est de notre responsabilité d'anticiper plutôt que de découvrir, une fois les décisions prises, ce qu'ils auraient pu apporter à notre projet communal.

À ce stade, bien entendu, tout n'est pas encore décidé. Plusieurs scénarios doivent être étudiés sur les plans technique, réglementaire et financier. Certains seront ajustés, d'autres peut-être abandonnés. C'est précisément le rôle d'une équipe municipale : ne pas se contenter d'administrer le présent, mais s'efforcer d'imaginer ce dont notre commune aura besoin demain.

Et le futur lotissement ?

Ces perspectives m'amènent naturellement au projet de lotissement, sur lequel vous êtes nombreux à m'interroger.

Comme je m'y attache depuis le début de ce dossier, je souhaite vous informer en toute transparence de son avancement. À ce jour, il n'a pas connu d'évolution significative : le permis d'aménager a été accordé et nous attendons désormais les prochaines informations de Nexity sur la poursuite concrète du projet.

Je mesure l'intérêt que suscite ce dossier. Je ne souhaite pas pour autant vous présenter des documents encore susceptibles de changer, ni vous annoncer des échéances incertaines.

Dès que des plans fiables et suffisamment consolidés seront disponibles, nous vous les présenterons et organiserons une réunion publique, afin que chacun puisse découvrir précisément le projet, en comprendre les caractéristiques et poser toutes ses questions.

Continuer à agir et à anticiper

L'été aura donc été particulièrement dense. Il nous aura conduits à faire face à des situations imprévues, à défendre notre environnement, à appeler à la prudence sur nos routes, à mesurer une nouvelle fois les conséquences très concrètes des fortes chaleurs, mais aussi à poursuivre un travail de fond sur l'avenir de nos équipements et de notre village.

Ces sujets peuvent sembler éloignés les uns des autres. Ils relèvent pourtant d'une même responsabilité : préserver notre qualité de vie tout en préparant notre village aux transformations à venir.

Il nous faut pour cela anticiper, investir lorsque c'est nécessaire, ménager nos ressources et faire évoluer progressivement nos pratiques.

Je tiens à saluer le travail accompli pendant les vacances par nos agents techniques. À travers eux, je remercie l'ensemble des employés de la commune, ainsi que les conseillers municipaux, qui s'investissent chaque jour au service du bien vivre ensemble. C'est ensemble, et dans cet esprit, que nous poursuivrons notre travail.

Je vous renouvelle, ainsi qu'à vos familles et à vos enfants, mes vœux d'une excellente rentrée 2026, pleine de projets, de réussites et de sérénité.

Bien fidèlement,
Gilles BRACHOTTE
Maire de Thorey-en-Plaine



Thorey-en-Plaine

Éditorial

Septembre 2026

Dans cet éditorial

Canal de Bourgogne	1
Canicule, eau, bâtiments	2
Personnes fragiles et Illiwap	2
Travaux de l'été	3
RD 968	3
Vie sociale et associative	3
Devoir de mémoire	4
Préparer demain	4
Le futur lotissement	4

À noter

Chaque premier vendredi du mois

Séance de jeux ouverte à tous, à 9 h 45, à la Mairie

Samedi 21 novembre

Repas des aînés, offert aux habitants de plus de 70 ans

En ce début d'année scolaire

Appel à candidatures pour le Conseil Municipal des Jeunes

Aux horaires d'ouverture

Aide à l'installation d'Illiwap en Mairie

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Septembre marque chaque année le retour à l'école, la reprise des activités professionnelles et associatives et, pour beaucoup d'entre nous, celle du rythme quotidien. Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos enfants, une très belle rentrée.

Cette année pourtant, il m'est difficile d'ouvrir cet éditorial comme à l'accoutumée. Notre village vient de perdre brutalement l'une de ses élues, Marie-Josèphe JACQUIER.



Marie-Josèphe JACQUIER

Depuis 2014, Marie-Jo prenait pleinement part à la vie municipale. Au fil du temps, son engagement avait largement dépassé le cadre des réunions du Conseil. Très impliquée dans les actions sociales et citoyennes de la commune, elle ne comptait ni son temps ni son énergie dès qu'il s'agissait de s'investir dans un projet, d'aider ou simplement d'être là.

Ceux qui l'ont côtoyée connaissent aussi la personnalité qui se cachait derrière l'élue. Marie-Jo avait du caractère, des convictions et une parole qui ne s'embarrassait pas de détours. Mais elle savait tout autant mettre beaucoup d'humour dans nos échanges et créer cette proximité grâce

à laquelle les liens finissent par dépasser le seul cadre d'un mandat municipal.

Nous avons beaucoup travaillé ensemble, beaucoup échangé, parfois débattu, et souvent ri. Pour ma part, sa disparition me touche profondément. Au fil des années, une vraie complicité s'était installée entre nous, faite de confiance, de franchise et de ces petits moments du quotidien qui, aujourd'hui, me manquent déjà.

Nos pensées les plus sincères vont à Jean-Claude, à sa famille et à tous ses proches. Un village se construit aussi grâce à toutes celles et ceux qui acceptent de consacrer une partie de leur temps aux autres. Marie-Jo était de celles-là. Son engagement laissera une trace durable à Thorey-en-Plaine.

La rentrée nous ramène aussi aux dossiers communaux. Même en juillet et en août, l'activité municipale se poursuit, qu'il s'agisse de répondre à des situations imprévues ou de préparer l'avenir de notre village.

Canal de Bourgogne : une situation particulièrement préoccupante

L'un des événements marquants de cet été concerne le Canal de Bourgogne. Le bief de Thorey-en-Plaine a été complètement vidé sans que la commune en ait été avertie. Nous n'avons découvert cette opération qu'au moment où ses conséquences étaient déjà visibles.



Le bief, vidé cet été

Au-delà des désagréments importants subis par les riverains et les habitants, cette vidange a suscité de vives inquiétudes pour les poissons, la faune et, plus largement, l'équilibre naturel du site.

Nous sommes rapidement intervenus auprès de Voies navigables de France (VNF), ainsi qu'auprès des différents acteurs concernés, afin d'obtenir des explications et de faire connaître notre mécontentement. Le Canal de Bourgogne fait partie intégrante de notre environnement, de notre paysage et de notre cadre de vie. Une opération d'une telle ampleur aurait donc dû, à nos yeux, faire l'objet d'une information préalable de la collectivité et d'une meilleure anticipation de ses conséquences environnementales comme des nuisances pour les habitants.

À ce jour, nous n'avons malheureusement aucune visibilité sur la suite : nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer quand le bief retrouvera son niveau habituel, ni dans quelles conditions interviendra sa remise en eau. Nous continuerons à solliciter l'ensemble des interlocuteurs concernés et vous tiendrons informés dès que nous aurons des éléments fiables.

Canicule, eau, bâtiments : adapter notre village aux nouvelles réalités climatiques

La situation du canal fait écho à un autre phénomène que nous avons tous subi : une canicule particulièrement éprouvante. Ces épisodes de chaleur intense ne peuvent plus être considérés comme de simples exceptions. Ils nous invitent à repenser nos bâtiments, nos espaces publics et nos pratiques, en particulier notre manière de gérer l'énergie et l'eau.

La commune s'est engagée dans cette voie depuis plusieurs années. La Maison de Santé, la Mairie et nos écoles ont ainsi été conçues ou profondément rénovées selon des exigences de très haute performance énergétique, avec des bâtiments à énergie positive ou particulièrement bien isolés. Ces choix permettent de réduire les consommations, mais aussi d'améliorer le confort lors des fortes chaleurs et de préparer notre patrimoine communal aux conditions climatiques de demain.

La même logique guide notre gestion de l'eau. Si nous pouvons aujourd'hui continuer d'arroser certains espaces communaux, c'est grâce à l'eau de pluie récupérée dans des citernes enterrées. Malgré le déficit de précipitations, ce dispositif nous a jusqu'à présent permis de couvrir de

manière autonome nos besoins. Parallèlement, nous avons volontairement limité les plantations fleuries, plus gourmandes en eau, et nous continuons à planter des végétaux mieux adaptés aux sécheresses et aux canicules prolongées. Récupérer l'eau lorsqu'elle est disponible, la stocker et l'utiliser avec mesure est devenu une nécessité.

Par ailleurs, nous désimperméabilisons progressivement certains espaces, afin que l'eau de pluie s'infiltre dans le sol plutôt que d'être immédiatement évacuée vers les réseaux. La rénovation de la cour de récréation de nos écoles en est une illustration : une part importante de sa surface a été rendue perméable, ce qui améliore la gestion des eaux pluviales tout en réduisant l'accumulation de chaleur.

Plus largement, nous souhaitons limiter autant que possible l'imperméabilisation des sols dans les futurs aménagements de la commune. Ce choix peut entraîner quelques désagréments du quotidien : un peu de sable ou de poussière sur et dans les véhicules, une végétation spontanée — ce que l'on appelle parfois les « mauvaises herbes » — plus visible, ou encore des espaces moins uniformes qu'une surface entièrement goudronnée. Mais ces petits inconvénients doivent être mis en balance avec un enjeu bien plus important : permettre à l'eau de pénétrer dans le sol, limiter le ruissellement, préserver la ressource et mieux résister à la chaleur et à la sécheresse.

Cela suppose de faire évoluer certaines habitudes, et parfois notre regard sur l'espace public. Une commune entièrement minérale, où chaque surface serait imperméabilisée, n'est plus un modèle adapté aux enjeux actuels. L'eau est une ressource précieuse : bien la gérer, éviter le gaspillage, favoriser sa récupération et son infiltration est essentiel pour notre avenir. Collectivité, entreprises et particuliers : nous avons tous un rôle à jouer.

Personnes âgées ou fragiles : faites-vous connaître

La canicule a aussi montré combien il est important de rester attentifs aux personnes âgées ou fragiles. Pendant les fortes chaleurs, nous avons contacté toutes celles dont nous avons les coordonnées. Je remercie chaleureusement les membres de l'action sociale pour cette démarche et pour leur mobilisation. Notre fichier n'est toutefois pas exhaustif. J'invite donc les personnes âgées, isolées ou vulnérables — ou leurs proches — à se faire connaître auprès de la Mairie en indiquant une adresse et un numéro de téléphone. Nous pourrons ainsi, lors d'une prochaine canicule ou de toute autre situation exceptionnelle, les joindre rapidement et prendre de leurs nouvelles.

Illiwap : les informations de la Mairie sur votre téléphone

Je vous encourage à adopter l'application Illiwap, qui permet de recevoir directement sur son téléphone les informations et les alertes de la Mairie. C'est aujourd'hui le moyen le plus rapide d'être prévenu en cas de situation particulière. Beaucoup de nos concitoyens, notamment parmi les plus âgés, ne l'utilisent pas encore, parfois simplement parce que son installation leur pose des difficultés. N'hésitez pas à venir en Mairie aux horaires d'ouverture au public : nous vous aiderons à l'installer.

Des travaux d'entretien menés tout au long de l'été

Nos écoles ont fait l'objet d'une attention toute particulière, avec un double objectif : répondre aux demandes exprimées lors des conseils d'école et permettre aux enfants comme aux équipes pédagogiques de faire leur rentrée dans les meilleures conditions. Nos équipes ont réglé les portes, sont intervenues sur le mobilier et sur certains équipements, et ont procédé à un nettoyage approfondi de l'ensemble des bâtiments. L'arrosage automatique des écoles a lui aussi été révisé, avec le nettoyage et le réglage de certains dispositifs. Ce sont des gestes simples en apparence, mais qui comptent au quotidien pour les élèves comme pour les enseignants.



Les nouveaux marquages au sol réalisés par nos agents

À l'aide d'une machine à tracer acquise conjointement avec d'autres communes, nos agents ont réalisé les marquages au sol du terrain de sport des écoles, de plusieurs parkings, de certaines routes ainsi que des pistes cyclables. Cette première utilisation a révélé quelques difficultés et certaines reprises sont en cours : la prise en main de ce matériel n'est pas simple, mais la pratique nous permettra de mieux le maîtriser lors des prochaines campagnes. Nous avons en outre répondu à plusieurs demandes exprimées lors des réunions de quartier, notamment en installant des poubelles aux Oréades et des bancs dans l'écoquartier ainsi qu'à proximité de la Mairie ; ces derniers permettent en particulier aux personnes âgées de faire une halte lors de leurs déplacements.

Un important travail a par ailleurs porté sur l'évacuation des eaux pluviales : nettoyage des puits perdus de la commune, de gouttières, de traversées et de plusieurs bacs à graisse, entretien des avaloirs et d'autres ouvrages d'évacuation. Peu visibles, ces interventions n'en sont pas moins indispensables au bon fonctionnement de nos installations.

Le confort des usagers a également guidé l'action de nos équipes. Elles sont intervenues sur les installations de cli-

matisation des écoles et de la Maison de Santé, un équipement précieux lors des épisodes de forte chaleur, ainsi que sur divers équipements et aménagements intérieurs. Enfin, grâce à l'eau de pluie stockée dans nos citernes, l'entretien des espaces plantés a pu se poursuivre.

RD 968 : la vigilance doit rester l'affaire de tous

Préserver notre cadre de vie, c'est aussi veiller à la sécurité de celles et ceux qui y vivent et s'y déplacent. Ces derniers mois, plusieurs accidents se sont produits sur la RD 968, notamment à la suite de pertes de vigilance de conducteurs. Plus récemment encore, un piéton y a été fauché.

Ces événements doivent nous interpeller collectivement. Téléphone, fatigue, vitesse, distraction, regard détourné de la chaussée... quelques secondes d'inattention peuvent suffire à provoquer un drame, y compris sur un trajet que l'on emprunte chaque jour et que l'on croit connaître par cœur.

Je souhaite donc appeler chacune et chacun à redoubler de prudence, sur la RD 968 bien sûr, mais également dans l'ensemble du village, notamment aux abords des passages piétons et dans les secteurs fréquentés par les cyclistes et les piétons. La commune continuera naturellement à réfléchir aux aménagements susceptibles de sécuriser les déplacements, mais aucun dispositif ne pourra jamais remplacer la vigilance et la responsabilité de chacun.

Une vie sociale et associative toujours très riche

La rentrée est aussi l'occasion de souligner la richesse de notre vie associative. Nos associations proposent de nombreux rendez-vous, qui participent pleinement à la convivialité et au lien social dans notre village. Je vous invite, dans la mesure du possible, à y prendre part.

Du côté de la municipalité, une séance de jeux ouverte à tous est proposée depuis un an, le premier vendredi de chaque mois à 9 h 45, à la Mairie. Cette initiative rencontre un réel succès et offre un moment simple et chaleureux de rencontre entre habitants.

Notre programmation culturelle se poursuit tout au long de l'année, avec notamment le concert proposé dans le cadre d'Arts & Scènes et les Ateliers Jeunes, particulièrement appréciés. Cet été, la bibliothèque a par ailleurs accueilli l'Été culturel. Toutes ces actions bénéficient du soutien financier du Conseil départemental, que je remercie pour son accompagnement.

Le Conseil Municipal des Jeunes n'est pas en reste : en ce début d'année scolaire, un appel à candidatures est lancé auprès des jeunes qui souhaitent s'investir dans la vie de leur commune, proposer des idées et contribuer à de nouveaux projets.

La solidarité demeure au cœur de notre action. Le traditionnel repas des aînés, offert par la municipalité à tous nos concitoyens âgés de plus de 70 ans, se déroulera le samedi 21 novembre. À l'école, l'aide aux devoirs et l'étude surveillée, proposées uniquement sur inscription auprès de la Mairie, sont assurées par six bénévoles. Je tiens à les remercier sincèrement pour le temps qu'ils consacrent aux enfants et aux familles.